

Neuvième Année. — N° 29.

Prix du numéro 10 centimes.

Dimanche 7 Avril 1895.

Bureaux: Rue de la Serre, 27.



ABONNEMENTS

Un an: Six mois:

Suisse . . . Fr. 6.— Fr. 3.—
Union postale » 12.— » 6.—

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

ANNONCES

Provenant de la Suisse 20 ct. la ligne
» de l'étranger 25 »
Minimum d'une annonce 50 cent.

Les annonces se paient d'avance.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds.

Organe de la Société intercantonale des Industries du Jura, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Exposition nationale suisse

Aux exposants du groupe I — Horlogerie

Monsieur,

Le bureau du Comité du groupe I a l'honneur de porter à votre connaissance quelques renseignements relatifs aux questions qui intéressent les exposants horlogers.

1^o Récompenses. — Le Comité central, dans sa séance du 15 mars a décidé de proposer à la Commission nationale les dispositions suivantes en ce qui concerne le système des récompenses : § 1^{er}. — Le système sera graduel, la graduation sera la suivante de haut en bas; *a*) le diplôme de médaille d'or; *b*) le diplôme de médaille d'argent; *c*) le diplôme de médaille de bronze; *d*) la mention honorable. § 2. — Les médailles (or, argent et bronze) seront figurées sur les diplômes mentionnés aux lettres *a*, *b*, *c*, du paragraphe 1^{er}. Chaque bénéficiaire de l'une des trois récompenses pourra se procurer auprès du Comité central, contre remboursement de la valeur, la médaille figurée sur son diplôme.

2^o Jury. — L'étude de l'organisation des jurys se poursuit dans une commission spéciale présidée par M. le conseiller national Gustave Ador. Elle collaborera à l'établissement du règlement sur le jury et à la formation de la liste des jurys; les propositions suivantes formeront la base de son travail :

Le Jury des récompenses sera composé : *a*) du Jury supérieur, *b*) du Jury général, *c*) des Jurys des groupes.

Le Jury supérieur sera composé des présidents de la Commission nationale, du Comité central, et du Jury des récompenses.

Le Jury général sera composé du président du Jury et des Présidents des Jurys de groupes.

Chaque Jury de groupe sera composé des jurés nommés pour ce groupe. Ces jurés seront nommés par la Commission nationale

sur la proposition du Comité central d'après la procédure préparatoire suivante :

a) Le Comité central invitera les présidents des comités de groupes à adresser en nombre double et à titre de simple indication pour la votation une liste de propositions et à la lui faire parvenir avant une date déterminée.

b) Cette liste, un bulletin de vote et une enveloppe pour le retour seront adressés à chaque exposant du groupe inscrit à titre définitif, le jour de l'expiration du délai fixé pour cette inscription. Les exposants écriront librement sur le bulletin les candidats de leur choix et le retourneront avant la date qui leur aura été indiquée, au Comité central qui procédera au dépouillement. Il ne sera pas tenu compte des bulletins arrivés en retard. Dans le cas où un bulletin contiendrait plus de noms que de jurés à nommer, il ne serait pas tenu compte des dernières indications :

c) les résultats de cette consultation seront communiqués, par chaque groupe, aux membres de son comité. Ceux-ci dresseront en séance leurs listes de présentations et les transmettront au Comité central avant une date fixée par lui :

d) les résultats de cette nouvelle consultation seront communiqués, pour tous les groupes au Comité central, qui arrêtera alors les propositions qu'il présentera à la Commission nationale.

3^o Vente. — Le Comité central a également nommé une commission spéciale de la vente qui fonctionnera pendant toute la durée de l'Exposition et qui est actuellement occupée à l'élaboration du règlement de la vente, d'après les prescriptions contenues dans le règlement général article 16 et celles du programme général articles 10 et 14.

4^o Collectivités et Groupements. — Le règlement général de l'Exposition dit à ce propos : article 6. — On cherchera autant que possible à former dans chaque groupe des expositions collectives, soit du groupe dans son ensemble, soit de subdivision par localité ou par industrie. — Pour chacune de ces expositions collectives les exposants pourront organiser un Comité spécial ou local qui sera

sous la direction du Commissaire en chef du groupe.

Dans sa séance du 12 septembre 1894 le Comité du groupe I a admis la formation éventuelle dans le sein du groupe de collectivités et de groupements, et a adopté pour chacun de ces termes les définitions suivantes :

Une collectivité exposante est une unité. Elle ne peut pas être inscrite sous le nom d'une personne.

Elle peut exister par localité, par région, par canton, par genre de produits et par syndicat ou association.

La récompense obtenue est une, elle peut être répétée pour chaque membre de la collectivité, mais seulement sous le titre d'inscription de la collectivité.

Le Groupement est composé d'exposants utilisant en commun un emplacement. Ils concourent individuellement. (Ces décisions n'ont encore que le caractère d'un préavis donné par notre Comité de groupe au Comité central).

5^o Assurance. — Cette question est étudiée actuellement par le Comité central, qui se chargera probablement d'assurer les marchandises des exposants contre les risques de l'incendie, moyennant une taxe proportionnelle à la valeur déclarée des produits exposés.

6^o Installation. — L'exposition du groupe I comprendra deux parties : un salon d'horlogerie et un emplacement réservé dans la halle des machines, pour les machines volumineuses et pour celles fonctionnant sous les yeux du public.

La superficie totale du salon réservé à l'horlogerie est prévue sur les plans actuels à 875 mètres carrés.

Le bureau proposera au Comité du groupe I dans sa prochaine séance, en conformité du préavis de la généralité des intéressés, qu'il se charge de l'aménagement complet de ce salon d'après des plans et des devis actuellement en (Voir la suite à la 3^{me} page).

Relations commerciales avec la France

Nous extrayons le passage suivant du rapport de gestion de la division du commerce du département des affaires étrangères, publié ces derniers jours, passage ayant trait à nos relations commerciales avec la France.

Au cours de l'année 1894, l'initiative privée a tenté divers efforts pour amener le retour de relations commerciales normales entre la Suisse et la France. Il s'est fondé en mai, à Paris, sous la présidence de M. le sénateur Poirier une «union pour la reprise des relations commerciales avec la Suisse» composée de nombreux négociants et industriels et qui est devenue une puissante association par l'adhésion successive dans tout le territoire français de chambres de commerce, de sociétés commerciales et industrielles, ainsi que de représentants de la presse et de hautes personnalités politiques. L'association prit occasion des fêtes qui eurent lieu en septembre à Mâcon pour organiser une grande démonstration; des invitations furent aussi adressées dans ce but et par la voie privée à diverses notabilités suisses. On peut affirmer que les discours prononcés à Mâcon et l'esprit de bon voisinage qui, suivant tous les récits, a animé ces fêtes, ont contribué pour beaucoup à dissiper les préventions et à amener une détente entre les deux pays.

Notre statistique ne donne jusqu'ici (commencement de mars) en ce qui concerne notre trafic avec la France pendant l'année 1894, que les chiffres de notre exportation. Ils accusent 72,043,609 fr. contre 73,067,000 francs en 1893. La diminution de notre exportation en France n'a donc pas fait de progrès considérables.

Le tableau suivant donne, d'après la statistique suisse, un aperçu de notre trafic avec la France depuis 1890.

		Exportation en France*)	en millions de francs
1890			
1891	tarif conventionnel		123
1892	tarif minimum à partir du 1 ^{er} février		124
1893	tarif minimum à partir du 1 ^{er} janvier 1893		101
1894			73
			72

		Importation de France*)	en millions de francs
1890			
1891	tarif conventionnel		207 (180)**)
1892	traitement de la nation la plus favorisée depuis le 1 ^{er} février		204 (176)**)
1893	tarif différentiel depuis le 1 ^{er} janvier		171
1894			102,5

D'après la statistique française notre trafic avec la France aurait été le suivant :

Importation de France		Exportation en France	
millions de francs		millions de francs	
1890	243		104
1891	235		103
1892	228		92
1893	173		75
1894	173		75

Pour nous rendre compte dans son ensemble de l'effet produit par l'application du tarif différentiel aux articles français, nous avons additionné séparément les chiffres de l'importation pour chacune des positions de la statistique pour les années 1891/93 et nous avons obtenu le résultat suivant :

Importation de France		
1891	1892	1893
en millions de francs		
Articles soumis au tarif général d'usage	54	50,5
Articles soumis au tarif différentiel	122	120,8
Total	176**)	171,3
	102,5	

Les principaux articles de l'importation et de l'exportation de France et en France ont suivi depuis 1890, d'après la statistique suisse, les fluctuations suivantes :

*) Sans les métaux précieux, bruts ou monnayés.

**) L'importation totale qui, d'après la statistique pour 1890 et 1891 s'élevait à 207 et 204 millions de francs environ des métaux précieux bruts et monnayés exceptés), se réduit après une exacte détermination du pays d'origine qui n'a pu être faite que depuis 1892, à environ 180 et 176 millions. Il a fallu entre autres déduire pour l'année 1891 : pour la soie grège fr. 15,7 millions environ, pour les déchets de soie 3 millions, pour les cafés 4,8 millions, pour le froment 1 million, etc.

Exportation en France. *)

	1890	1891	1892	1893	1894	Valeurs en milliers de francs.
Montres	9,121	6,492	4,067	2,640	2,521	
Machines et véhicules	2,881	3,552	4,635	4,636	3,739	
						Quintaux métriques
Fils de coton, simple, écrus	16,514	16,605	12,855	3,280	5,416	1,660
Tissus de coton, écrus	3,451	3,503	2,400	383	477	259
Tissus de coton de fils teints et teints	1,541	1,788	1,326	861	966	478
Tiss. de coton, imprim.	1,672	1,597	1,184	495	693	435
Broderies de coton	1,333	1,031	592	300	250	2,406
Organsin et trame: beurre de soie moulinée	2,382	1,967	2,326	1,450	970	2,921
Tissus de soie	3,618	4,124	2,506	859	1,001	7,043
Rubans de soie et de missoie	942	352	1,426	704	967	4,056
Broderies, châles et écharpes de soie	108	176	150	118	149	1,532
Confections et articles de mode	1,200	1,310	838	654	624	2,007
Fromages de pâte dure	65,160	64,823	66,536	52,415	58,104	10,213
Beurre frais	1,350 ¹⁾	2,728 ¹⁾	4,709	3,143	1,590	537
Viande de boucherie, fraîche	18,085	17,742	15,389	15,090	15,559	4,103
Bois de construction et bois d'œuvre, brut et scié	521,310	631,042	361,921	177,656	277,720	1,028
Cellulose et p. la fabrication du papier	59,561	73,140	78,932	69,069	69,380	1,537
Couleur aniline	1,575	1,767	2,141	1,426	1,173	1,019
						Têtes
Vaches, génisses et jeune bœuf	6,625	5,485	3,815	4,629	4,024	1,528

¹⁾ Y compris l'exportation dans les zones franches de la Haute-Savoie et de Gex.

²⁾ Y compris le beurre fondu et salé.

Importation de France. *)

	1890	1891	1892	1893	1894	Quant. Quant. Valeur ¹⁾
	hl	hl	hl	hl	hl	en mill. de francs
Vins en fûts	271,132	302,421	245,228	26,681	28,198 ⁵⁾	846
Pierres communes, etc.	1,708,780	8,821,771	2,039,845	2,407,078	3,305,794	1,091
Houille	1,477,881	1,464,025	1,190,347	1,221,595	1,377,921	4,134
Coke	413,179	366,922	298,529	293,033	258,349	982
Beurre frais	7,941 ²⁾	7,744 ²⁾	7,017	7,605	7,176	4,579
Volailles mortes	9,061	8,896	10,123	11,023	11,328	3,059
Farine, semoule de froment dur	159,475	178,930	82,857	79,719	176,226	4,476
Fromage	8,332	9,419	10,339	2,439	2,598	375
Sucre	185,951	188,182	174,902	9,723	829	35
Savons ordinaires	21,519	26,694	24,520	17,123	17,333	919
Soie peignée	8,185	6,641	6,841	7,674	6,642	8,635
Organsin et trame	994	988	1,341	1,279	1,215	7,412
Tissus de soie	550	575	463	204	217	1,714
Rubans de soie	279	279	172	64	81	424
Tissus de laine, blanchis, teints, etc.	5,062	4,962	4,440	846	942	4,270
Quincaillerie et mercerie communes	2,712	2,807	2,310	982	1,003	652
						Nombre de têtes
Bœufs et taureaux	10,617	10,806	14,048	7,172	2,972 ⁶⁾	1,463
Vaches et génisses	7,136	5,512	3,377	1,112	3,331 ⁶⁾	887
Jeunes bœufs et veaux gras	13,678	13,264	11,122	9,668	9,577 ⁶⁾	937
Pores	17,928	19,288	38,796 ⁴⁾	12,765 ⁴⁾	5,783 ^{1,6)}	625
						Valeur en milliers de francs
Montres	3,726	4,691	2,947	671	—	805
Machines et véhicules	1,690	3,038	2,968	1,356	—	1,485
Céréales	2,641	3,789	3,549	1,078	—	662

¹⁾ Y compris les importations des zones franches de la Haute-Savoie et de Gex.

²⁾ Les unités de valeur pour 1894 n'étaient pas encore connues au moment de l'impression de ce rapport; nous nous sommes servis pour le calcul de la valeur totale des unités de valeur de 1893. ³⁾ Y compris le beurre fondu et salé. ⁴⁾ Farine, gruau, semoule. ⁵⁾ Pores pesant plus de 60 kg. ⁶⁾ Provenant des zones: 15'675 hl. dont 9837 hl. en franchise (convention de 1881) et 5820 hl. du tarif conventionnel (arrêté fédéral du 9 mai 1893). ⁶⁾ Provenant des zones au taux du tarif conventionnel: Bœufs et taureaux 1127 pièces, vaches et génisses 1553 pièces, jeunes bœufs et veaux gras 8967 pièces, pores pesant plus de 60 kg. 3230 pièces.

élaboration. Les dimensions prévues pour l'intérieur des vitrines sont de 60 centimètres de large et de 20 centimètres de haut.

Nous vous rappelons que le délai pour la rentrée des adhésions définitives a été fixé, par le Comité central, au 15 avril prochain : il est urgent pour le succès de l'Exposition de notre groupe que les industriels s'y rattachant répondent affirmativement avant cette date. Nous comptons sur l'empressement de chacun pour maintenir brillamment l'industrie horlogère à la place qui lui a été assignée à notre Exposition nationale.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée,

Genève, le 25 mars 1895.

Au nom du Bureau du Comité du Groupe :

Le Président, Le Secrétaire,
R. GAUTIER. CH. PIGUET-FAGES.

Grèves ouvrières

Nous avons reproduit, dans notre dernier numéro, la partie nous concernant d'une proclamation du comité de la grève de Granges. Notre correspondant ne voulant pas, nous écrit-il, rester sous le coup de l'accusation de nous avoir communiqué de fausses nouvelles, nous transmet la déclaration dont le texte suit :

Attestation.

Je soussigné Klemenz Vonburg, mari de

Anna Vonburg-Misteli, certifie par la présente que, le 18 février dernier, à 7 heures du soir environ, j'ai offert à Messieurs *Victor Flury*, président de la Société ouvrière de Bettlach, et Emile Sperisen, caissier de la même société, après qu'ils m'eussent appelé hors de l'auberge Walker, pour *les deux* traitresses à la grève (*Streikbrecherinnen*), une indemnité de **fr. 40 pour chacune** d'entre elles, à la condition qu'elles ne soient plus considérées comme membres de la société. Mais cette offre fut refusée par ces messieurs, et ils me demandèrent **fr. 80 pour chacune** d'entre elles, pour amende, remboursement de l'allocation gréviste (fr. 12 à 13 pour chacune) et paiement des cotisations arriérées, attendu qu'elles ne peuvent sortir de la société sous aucune condition ; ils firent remarquer que c'était là la toute dernière concession, laquelle, naturellement, je refusai aussi.

Le jour avant, nous (Leimer et moi) avions été convoqués de la part du Comité central à une négociation ; là déjà, j'aurais fait la même offre, si M. Calame n'eût pas immédiatement répondu à Sperisen, qui m'avait demandé ce que je voulais donner : « *Qu'il n'était pas venu pour juiver (juden)*. »

Bettlach, 11 avril 1895.

KLEMENZ VONBURG, visiteur.

D'autre part, la *Solidarité horlogère* dit, dans son dernier numéro, parlant des amendes :

« L'affaire n'a matériellement été tranchée par aucun juge : les deux instances auxquelles la Société ouvrière s'était adressée pour obtenir satisfaction, se sont déclarées incomptentes, parce que la somme en question dépassait leurs compétences. »

« A la première conférence déjà avec MM. les fabricants d'horlogerie de Granges, nous avons réfuté cette allégation que le tribunal avait débouté la Société ouvrière ; elle n'en continue pas moins à persister dans la presse ». —

Nouvelles diverses

Exportation aux Etats-Unis. — L'exportation de la Suisse à destination des Etats-Unis de l'Amérique du Nord s'est élevée pendant le premier trimestre de 1895 à 23,800,000 francs, soit 9,500,000 fr. de plus que pour la période correspondante de 1894.

Protection des ouvrières. — Le département du commerce et de l'industrie du canton de Soleure a publié un projet de loi sur la protection des ouvrières. La loi sera applicable dans tous les établissements qui ne sont pas soumis à la loi fédérale sur les fabriques, mais dans lesquels une ou plusieurs personnes du sexe féminin travaillent contre salaire ou pour apprendre une profession ; sont exceptées les entreprises agricoles et les bureaux commerciaux. Les filles au-dessous de quatorze ans ne peuvent pas plus être employées comme ouvrières que comme apprenties. Le travail du dimanche est interdit ; la journée normale est de 11 heures. Le salaire doit être payé tous les quinze jours en monnaie légale. Quant aux employés de cafés-brasseries et de magasins, pour autant qu'ils n'exécutent pas de travaux professionnels, des prescriptions spéciales seront établies.

Cote de l'argent

du 6 Avril 1895

Argent fin en grenailles . . fr. 112.50 le kilo.

PAUL DITISHEIM, fabricant, **CHAUX-DE-FONDS**, Rue de la Paix, 11
Montres-Bijoux et toutes fantaisies avec montre.

A vendre pour l'Exposition nationale à Genève

Une magnifique vitrine, forme pavillon, bien disposée pour exposer de l'horlogerie, de la bijouterie, des boîtes de montres ou des ébauches.

Adresser les offres à Messieurs
Schlatterer & Flotron
3075 à Madretsch.

Livres d'établissage

livrables par retour du courrier :

Modèle A (nouveau)

N° 1. — Papier fin fort 300 pages, reliure soignée, toute toile noire, garnie de parchemin, étiquettes peau rouge, dorées, renfoncées **Fr. 19.50**

N° 2. — Papier fin mi-fort, bonne reliure toute toile, étiquettes papier **Fr. 17.50**

Modèle B (ancien)

N° 3. — Papier fin fort, 300 pages, reliure soignée, toute toile noire, garnie de parchemin, étiquettes peau rouge, dorées, renfoncées **Fr. 17.50**

N° 4. — Papier fin mi-fort, bonne reliure, toute toile, étiquettes papier **Fr. 15.50**

Feuilles spécimens à disposition.
2 % d'escompte au comptant.

Pour les envois au dehors : Port en sus.

Se recommandent
Imprimerie artistique R. HÄFELI & CIE,
Chaux-de-Fonds.

Maison de la Banque Reuter & Cie, rue Léopold Robert, 10.

ATELIER
de
Plantages d'échappements
ancré
petites et grandes pièces

Z. Barbezat-Robert
Verrières



Fabrication de montres fantaisie de toutes variétés 10, 11 et 12 lignes or, argent et acier.

Albert Sémon
2952 St-Imier.

Posages, Découpages, Limages
par procédés mécaniques

ALEXIS CAPT 3030
Prix modérés ORIENT-DE-L'ORBE Prix modérés

Achat au comptant

de Montres mét., arg. et or, à clef et rem., genres angl., bon marché cyl. Boston et secondes au centre, **M. Harrison**, Maison de gros, 3032 27, Norton street, Liverpool.



Oxydages
et
Fabrication de Boîtes acier
Genre spécialité de petites pièces
Exécution prompte et soignée

J. Burkhard
35, Rue du Contrôle, 35
Bienna 3025

BREVETS, MARQUES, DESSINS, MODÈLES
Ed.v Waldkirch Berne
* CONTENTIEUX INDUSTRIEL *

Kleinert & Furrer
Rue du Jura, 23, Bienna
Aciers suédois et anglais, et Laitons pour tous les usages de l'horlogerie.

Fabrique d'Horlogerie
soignée et bon courant
pour tous pays, or, argent, acier, etc.,
depuis 5" Cylindre et 7" Acree jusqu'à 22"
Spécialité
de genres Anglais, Allemand (Glashütte, etc.)
Montres bijoux, joaillerie boules, Châtelaines etc. Montres garanties!
JEANNERET & GOGLER
32, Rue Léopold Robert, 32
Téléphone Chaux-de-Fonds Téléphone 2983

Représentants en Horlogerie et voyageurs.

Une forte maison fabriquant par les procédés les plus modernes, les montres compliquées, soignées, de tous genres et qualités diverses, désire pour l'écoulement de ses produits, se mettre en relations avec une autre manufacture qui fait voyager, la Russie, l'Autriche et l'Allemagne, pour des articles ne faisant pas concurrence aux siens.

Adresser offres sous chiffre **Q 3630 L** à l'Agence de publication **Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

Remise de Commerce

Affaire de bijouterie, d'orfèvrerie et d'horlogerie à remettre dans des conditions avantageuses. — Clientèle faite. — Magasin très bien situé dans une de nos villes principales. — Position assurée pour une personne apte au commerce, sans risques importants à courir.

S'adresser sous chiffre **H. 3094 N.** à **Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

Etiquettes gommées pour têtes de cartons.

6 nuances au choix:

$4\frac{1}{2} \times 7$ c/m: les 10,000 par bandes de 12 ex. **Fr. 10**

$4\frac{1}{2} \times 8$ c/m: les 10,000 par bandes de 10 ex. **Fr. 11**

Découpées: fr. 1,50 en plus.

a
l'imprimerie artistique R. HAEFELI & Cie,
Chaux-de-Fonds.

Maison de la Banque Reutter, rue Léopold Robert, 10.

Pour fabricants d'horlogerie!

Une maison de gros cherche un petit fabricant sérieux de la campagne ou des vallées pour des commandes importants en **cylindres argent** de 12, 13, 18 et 19 lignes, bon marché, genre allemand. Paiement au comptant.

S'adresser sous chiffre **O 5206 B** au bureau du journal. 3076
O 5206 B

Représentation !

Un homme sérieux et bien au courant de cette partie, demande la **représentation** d'une maison qui fabrique les pendants et les galonnés.

L'on peut produire les références exigées. 3078

Prière pour les renseignements de s'adresser au journal.

Un visiteur

de mécanismes remontoirs capables, cherche emploi analogue.

S'adresser au bureau du Journal sous chiffre A. K. 70. 3079

A LOUER

au BIÉLERHOF à BIENNE, 1 grand atelier avec logement et 1 magasin avec bureaux.

S'adresser au propriétaire G. Riesen-Rieter. 2923

Fabrique mécanique de boîtes acier en tous genres

* ROBERT GYGAX *

ST-IMIER

Spécialité de boîtes fantaisie acier et argent:
Feuillages. Boules. Cœurs. Carrées. Coquilles, etc., etc.
Echantillons à disposition.

Téléphone 2516

Technicum de Bienne. ECOLE D'HORLOGERIE

Apprentissage complet: 3 ans.
Cours spéciaux, tels qu'échappements, repassages, etc. — 18 mois.

Enseignement dans les deux langues

Bureau cantonal d'observation des montres
S'adresser au Directeur.

La Commission.

A vendre

de grès à grès pour cause de santé, un atelier de monteur de boîtes complètement neuf, savoir: 2 machines à tourner les boîtes d'un système nouveau breveté: lamoir plat: lamoir aux lunettes: lamoir à Coche: jeux de grandeure: tours: étaux: roues: transmissions: 1 grand volant en fonte: un balancier fournoise, etc.

Les conditions pour le paiement seront à la volonté de l'acheteur. Le Journal est chargé de donner les renseignements. 3077

MISE AU CONCOURS

La Commune de **LANGNAU**, Canton de Lucerne, a l'intention de faire pour la Chapelle l'acquisition d'une **Horloge** et d'un **Paratonnerre** pour la tour. — Adresser les devis jusqu'au **15 Avril à 3085** (H 1648 L)

L'Administration de la Commune.

IMPRIMERIE ARTISTIQUE
R. Haefeli & Cie
Maison de la Banque Reutter & Cie
10, Rue Léopold Robert, 10
CHAUx-DE-FONDS
Spécialité
d'Impressions
pour l'Industrie
et le Commerce de l'Horlogerie
ALBUMS. PRIX-COURANTS
Registres spéciaux
TELÉPHONE
Impressions à l'encre à copier. — Traductions. — Reliure. — Clicherie

FABRIQUE D'HORLOGERIE LOUIS MULLER & Cie

18, Rue Centrale, BIENNE (Suisse) — Téléphone

Spécialités: **Montres pour Dames** 9^{3/4} et 11" en acier, argent et or. Boîtes simples et fantaisie. — **Boules automatiques**, acier et argent. — **Boules, Demi-Boules, Cœurs, Triangles, Carrés**, etc., etc. — **Montres** 24 à 30" métal et acier avec et sans quantièmes. — **Bracelets avec montres** en acier, argent et or. Chaines, Baguettes, Jarretières et Elastiques. — **Montres argent émaillées** avec décors perles et broches émail assorties. — Pendlettes métal et argent. — **Nouveautés** brevetées et déposées: **Presse-lettres crystal**. — Broches-montre imitation, ébène, ivoire, écaille, ambre, turquoise corail, malachite, etc., avec incrustations et broches assortissantes en étuis. — **Montres ancre**. 2654

Finissage de mécanismes de répétitions et chronographes en tous genres 2808

H.-S. Meylan-Piguet, Brassus

SPÉCIALITÉ:

Répétitions à minutes de 12 à 11 lignes

Jacques Eigeldinger

Chaux-de-Fonds

Spécialité de Remontoirs argent, métal et acier de 13 à 36", cylindres et ancrés, pour tous pays

Montres boules.

2797

Chronographes et Rattrapantes
avec ou sans Compteur de minutes
en boîtes or, argent, métal, acier et plaqué.
Compteurs de sport — Jockey-Club
Fonction irréprochable — Prix avantageux

Schwob frères, Chaux-de-Fonds



Fabrication de PÉDOMÈTRES (Compte-pas)

simples et compliqués, avec divisions en mesures pour tous pays

Brevet + 5939.

2849

PENDULES „Veilleuses“,
cadres sculptés, avec beaux cadrans lumineux, clairant toute la nuit

Spécialité de montres à clef, à cadrans lumineux, pour la Chine.

P. A. JOANNOT, fabr. d'horlogerie, 5, rue des Alpes, GENÈVE

Médaille d'Argent



EXPOSITION

du
Centenaire de l'Horlogerie

BESANCON 1893

Nouvelle montre

10 lignes

à cylindre

Breveté S. G. D. G.

en France

et à l'Etranger

ÉMILE DREYFUS

39, Rue Jaquet-Droz, 39

CHAUX-DE-FONDS

(Suisse)

2958

Exportation

Brevet suisse + 5652

IMPRESSIONS PAR PROCÉDÉS A BASE PHOTOGRAPHIQUE
GLYPOTOGRAPHIE PHOTOTYPIE

CATALOGUES et RECLAMES HORLOGÈRES

GEORGE WOLF, Bâle

Ateliers : Unt. Heuberg, n° 4 et Rue Ste-Elisabeth, n° 41

Téléphone n° 231 Bureau : Unterer Heuberg, n° 2 Téléphone n° 231

Les procédés spéciaux à la maison conviennent particulièrement à la reproduction exacte des pièces et détails d'horlogerie. 2962

La maison réunissant dans ses ateliers tous les procédés des arts graphiques (lithographie, typographie, etc.) est à même de soigner entièrement chez elle et avec discréction tous les travaux confiés.

NOUVEAU

Oxidage de boîtes d'acier en tous genres, brun et noir, d'un très beau brillant.

Oxidage ordinaire très solide.

L.-A. RIESEN, MADRETSCH

Premier atelier fondé en 1882; seule maison pouvant par suite de longues expériences garantir la solidité et empêcher la rouille après oxidage. 2931

EDOUARD WULLIMANN, Granges (Soleure).

Fabrique de Pendants, Anneaux et Couronnes

Argent, Acier et Métal. — Qualité soignée et courante

Spécialité d'assortiments ovales et facette,

Chronographies et Roskof.

Interchangeabilité parfaite, prix modérés, recommandé.

TÉLÉPHONE Messieurs les fabricants.

COMPTOIR TH. ECKEL

J. J. LAULY

— FONDÉ EN 1858 —

Renseignements commerciaux, Adresses, Contentieux et Recouvrements

BALE - BRUXELLES - LYON - ST-Louis

Recommandé à différentes reprises par le Ministre du Commerce de France

— Relations avec tous les pays du Monde —

Universellement apprécié par son excellente organisation, ses grandes relations et son travail loyal et consciencieux.

— Tarif franco sur demande —

MARCHÉ D'HORLOGERIE
de Bienne

Tous les Mardis au Bielerhof

dès 9 h. du matin à 4 h. du soir

Sous les auspices du syndicat des fabricants d'horlogerie des cantons de Berne et Soleure

Achats. — Ventes. — Recueils des Marques de fabriques et renseignements verbaux gratuits aux fabricants syndiqués. 2789

La Chambre syndicale.

Liquidation d'Horlogerie Exceptionnelle

d'environ trois mille mouvements remontoir 19", ancre, ligne droite, levées visibles, finis sans, ou avec boîtes acier, argent et or au gré des amateurs, par grande et petite quantité, même égrenées! — Ces mouvements pour pièces à verre et savonnettes en nickel et laiton doré, sont divisés en 4 qualités toutes extra soignées, avec marche de précision, d'une interchangeabilité absolue de toutes les pièces, par un outillage unique en sa perfection et des plus récentes inventions. H 4736 S-I 2666

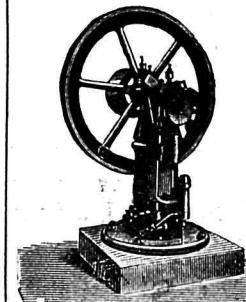
Les 2 premières qualités sont réglées pour des bulletins de l'observatoire, avec ressort de réglage. Echappement non magnétique, spiral brevet Paillard Genève, châtons américains dessus et dessous, pignon de sûreté à grand'moyenne, mise à l'heure intérieure, toutes à secondes, cadrans romains et arabes.

Livraison sans boîtes immédiate et avec boîtes dans un très court délai.

Egrenées pour étrennes avec monogrammes dans la huitaine. Paiement à terme et au comptant sous 3% d'escompte.

Paiement au comptant, sous rabais du 1 au 25%, suivant l'importance de l'achat.

Le Liquidateur : Henri Thalmann, à Bienne.

Moteurs à gaz et à pétrole
du meilleurs système connu

(plus de 3000 applications en tous pays)

Solidité — Simplicité — Fonctionnement parfait — Economie

Garanties sérieuses

Vente à l'essai si on le désire

Gillièron & Amrein

Constructeurs-Mécaniciens, VEVEY. 2989

Fabrique de galonné, pendants, couronnes et anneaux
Canons olives or, plaqué or, argent, acier et métal en tous genres
et par procédés mécaniques les plus nouveaux

Jules Bourquin

MADRETSCH (Suisse)

Spécialité d'assortiments Louis XV acier et métal soignés depuis
9 à 40 lignes, garantis comme qualité et bienfacture

PENDANTS RONDS ARGENT CREUX SANS SOUDURE

Couronnes poussettes indépendantes

TÉLÉPHONE Exécution très rapide ! TÉLÉPHONE

A. LUGRIN

Orient de l'Orbe (Val de Joux)

Fabrique d'ébauches et mouvements

pour genres soignés et pièces compliquées.

Calibres spéciaux. — Fournitures en tous genres.

Procédés mécaniques perfectionnés.

Interchangeabilité.

2899

2002

Fabrique de montres JEANNERET FRÈRES, ST-IMIER Usine du Parc
Rtoirs ancrés 13 lig. soignés verre et savonnettes **or, argent et acier.**

— Ebauches —

Quelle fabrique entreprendrait construction de deux genres spéciaux **12 et 18" Remt. révolver et bascule** ancre qualité courante, **cinq mille finissages.** Payement comptant, si prix convient, forte suite. Adresser les offres à M. **Bobillier Besson,** Charrière 33, Chaux-de-Fonds, Perron 4, Besançon. 3083

Aux Fabricants d'Horlogerie!

Une maison du canton de Berne demande à fabricants capables, prix de gros les plus justes pour livraison de Remont. Cyl. 12-19 lig. arg^t gall. et nickel (genres allemand et suisse), bon marché.

Offres sous chiffres 101 R. K. au bureau du journal. 3084

Société anonyme de joaillerie d'horlogerie & bijouterie Junod, Lucens (Suisse)

Successeur de L. E. JUNOD

La plus ancienne et la plus grande fabrique dans ce genre d'industrie, la mieux outillée, occupant plus de 1000 ouvriers.

Récompenses aux Expositions

de Londres 1862, Chaux-de-Fonds 1881, Paris 1889, Chicago 1893, San Francisco 1894, Yverdon 1894

Jouaux en tous genres, de toute nature et pour n'importe quel emploi technique: Tout ce qui fait pour le mouvement de la montre, des pendules, boussoles, télégraphes, phonographes, distributeur d'eau, etc. etc. — *Pierres spéciales sur commandes ou d'après modèles.*

Filières Junod

1^o Filière à pivots, divisée en 100^{mes} de $\frac{m}{m}$ pour les pivots et en 10^{mes} de $\frac{m}{m}$ pour les diamètres extérieurs.
 2^o Filière à mesurer les Ellipses et les Rouleaux Duplex, basée sur le 100^{me} de $\frac{m}{m}$.

Achat et vente de pierres fines, brutes et taillées.

Acheteur en permanence en Inde.

Pierres fines taillées de 1^{er} choix. Pierres fines fantaisie de haute valeur.

Adresse télégraphique:

JUNOD, LUCENS

« **LUCENSCIA** »

Nouveauté brevetée

Pierres imitation et doublées avec sujets internés.

Adresse pour correspondance:
 Joaillerie L. E. JUNOD
LUCENS

2825

Manufacture de Chézard - Sandoz & Cie - Chézard (Suisse)

Petite mécanique de grande précision

**Tours de précision pour
outilleurs-mécaniciens.**

Spécialités

à l'usage des fabriques d'horlogerie, tours aux noyures, à replanter, à sertir; perceuses, taraudeuses, etc. 2661

Horlogerie garantie

Montres cylindres 18 lignes, en boîtes variées, métal et acier.

